



COMMUNIQUÉ

Lancement de la construction de la nouvelle station d'épuration de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

à Touques
Samedi 15 novembre 2008 à 11h

Près de 10 millions d'euros (45% de subvention sur un montant de travaux de 22 millions d'euros HT), pour la construction du nouveau bâtiment de traitement des boues et de l'amélioration des eaux usées de la station d'épuration de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, c'est l'effort financier réalisé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour un nouvel ouvrage, d'une capacité de 105 000 équivalents-habitants, dont la construction sera lancée le 15 novembre prochain en présence de Monsieur Philippe AUGIER, Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, de Madame Anne d'ORNANO, Président du Conseil Général du Calvados, de Monsieur Pierre MOURARET, Conseiller Régional de Basse-Normandie, et de Monsieur Rémi LEMAIRE, Chef du service Investissements collectivités & industries à l'Agence de l'Eau.

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, située comme son nom l'indique sur la Côte Fleurie entre Caen et Honfleur, regroupe 11 communes (dont Deauville, Trouville, Touques et Villers-sur-mer pour les plus importantes) soit 21.000 habitants permanents et jusqu'à 135.000 habitants en saison touristique (près de 7 fois plus).

La station d'épuration actuelle située à Touques est constituée d'une filière à boues activées, mise en service en 1986, dont les performances ne permettent plus de respecter les nouvelles normes de rejets imposées par la directive européenne « Eaux Résiduaires Urbaines » (ERU) qui vise la protection des milieux aquatiques continentaux et littoraux. Conformément à ces engagements, les objectifs de ces travaux sont la préservation des eaux de baignade et de la qualité des eaux de la zone estuarienne soumise au flux des marées, mais également une contribution à l'amélioration de la qualité des eaux de la baie de Seine.

Pour ce nouveau dispositif d'épuration, la collectivité a retenu une nouvelle technologie dite « d'ultra filtration » faisant appel à des membranes pour séparer l'eau traitée de la biomasse épuratrice permettant ainsi de retenir les éléments polluants en particulier les bactéries. Ce système remplace en un seul temps les étapes de décantation et de désinfection de la filière classique avec des performances très élevées.

L'efficacité du projet repose également en amont sur l'amélioration de la collecte des eaux usées qui a été entreprise au cours des 2 contrats d'agglomération signés avec l'Agence de l'Eau pour la période 1997-2008. Il est prévu l'installation de 6 bassins tampons (2 restant à réaliser) pour le stockage en temps de pluie des volumes d'eaux usées excédentaires évitant ainsi leur déversement vers le milieu naturel et les zones de baignade. Le coût total des travaux sur les réseaux s'élève à plus de 25 millions d'euros, avec une participation de l'Agence de l'Eau à hauteur de 50%.

Enfin, une meilleure connaissance de l'évolution de la qualité des zones de baignade a également été mise en place grâce à la définition de « profils de vulnérabilité ». Les zones de baignade ont alors été étudiées en fonction de leur comportement à l'arrivée d'un flux polluant et selon les différentes possibilités de conditions climatiques et de marées (modélisation de la courantologie), cette gestion prévisionnelle permettant d'émettre des restrictions de baignade si besoin.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie : un Etablissement public de l'Etat.

Elle perçoit des redevances auprès des usagers selon le principe « pollueur-payeur », et accorde des aides aux collectivités locales, aux industriels, aux agriculteurs et aux associations qui entreprennent des travaux pour mieux gérer les ressources en eau et lutter contre les pollutions.

L'Agence agit ainsi comme une mutuelle afin :

- d'assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau
- de protéger le patrimoine naturel
- de réduire les pollutions chroniques et accidentelles
- d'améliorer la gestion et le fonctionnement des ouvrages.

La Direction des Bocages Normands, contribue à ces efforts à hauteur de plus de 50 millions d'Euros d'aides par an.